

**PHOTO
OBLIGATOIRE**

Session FEVRIER 2020

**Dossier de candidature au
TITRE PRO CEA (Conduite d'équipements Agroalimentaires)
en contrat d'apprentissage**

➤ Le candidat

Nom Prénom Sexe M F
 Date et lieu de naissance Nationalité
 Adresse

 Code Postal..... Ville
 Téléphone Fixe Portable
 Adresse E-Mail
 Situation familiale Célibataire Marié (e) Vie maritale

➤ Renseignements complémentaires

- ◆ Êtes-vous titulaire du permis de conduire ? Oui Non En cours
- ◆ Possédez-vous une voiture personnelle ? Oui Non En projet
- ◆ Possédez-vous un deux roues motorisé ? Oui Non En projet

➤ Etes-vous mobile géographiquement ?

Oui Non

Sur quel secteur géographique ?

.....

➤ Votre parcours scolaire

Diplômes obtenus ou niveau d'études

.....

➤ **La « construction » de votre projet d'apprentissage**

- Expliquez votre projet professionnel et les raisons qui vous poussent à entreprendre cette formation.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Avez-vous déjà contacté des entreprises susceptibles de vous accueillir en contrat d'apprentissage ? Oui - Précisez Non

Entreprise	Adresse	Téléphone	Activité

➤ **Votre expérience professionnelle**

Nature (stage, emploi saisonnier,..)	Entreprise	Dates	Poste occupé

➤ **Comment avez-vous connu cette formation ?**

.....
.....

Pièces à joindre au dossier

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération

- ◆ Curriculum vitae dactylographié
- ◆ Copie du relevé de notes du dernier diplôme obtenu
- ◆ Pour les candidats étrangers, copie du titre de séjour en cours de validité

Ce dossier est à retourner avant le 07/01/2020 à

IFRIA BFC
Cité de l'alternance
11, rue Edgar Faure
21000 DIJON

Tél. : 03 80 39 69 16 – E-mail : a.majda@ifria-bfc.fr

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué à un entretien

Les cours ont lieu à
Au centre AFPA de Chevigny Saint Sauveur
2 Rue du Château – 21800 Chevigny-Saint-Sauveur



N.B. : L'IFRIA BFC est responsable de la formation en apprentissage. Nous sommes chargés du recrutement des candidats, de la mise en relation des jeunes avec les entreprises qui recrutent. C'est donc auprès de l'IFRIA que vous devez vous adresser pour tout renseignement.

Plus d'informations sur www.ifria-bfc.fr